Introduction. Histoire de la mort, histoire politique

Anne Carol

▶ **To cite this version:**

Anne Carol. Introduction. Histoire de la mort, histoire politique. Parlement[s], Revue d'histoire politique, Hors série, 2021, La mort au Parlement, 16 (2), pp.11-16. 10.3917/parl2.hs16.0011 . hal-03557477

HAL Id: hal-03557477
https://amu.hal.science/hal-03557477

Submitted on 12 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

INTRODUCTION.
HISTOIRE DE LA MORT, HISTOIRE POLITIQUE : NOUVEAUX CROISEMENTS

Anne Carol
Professeur à Aix-Marseille Université, CNRS, TELEMMe

L'histoire de la mort est moins « ancienne » que l'histoire politique[1]. Pour comprendre comment elles ont fini par se croiser, il est nécessaire de revenir en arrière et de rappeler le chemin parcouru par chacun de ces champs. Portée par le courant de l'histoire des mentalités, l'histoire de la mort s'est développée à partir des années 1960 en France au confluent de deux champs de l'histoire. Dans le prolongement de la démographie historique, les attitudes collectives face à la mort ont inspiré la curiosité de ceux qui observaient, dans les courbes, le haut niveau de la mortalité d'Ancien régime, la fréquence de ses pics, et analysaient leur impact sur les sensibilités collectives ; de vastes monographies régionales s'emparent alors du sujet[2]. Au même moment, des historiens du culturel et du religieux, soucieux de se rapprocher de l'histoire sociale, interrogeaient les rapports entre l'au-delà et l'ici-bas notamment à la faveur de la déchristianisation, à travers des sources sérielles comme les testaments[3].

---

1 Sur l'historiographie de la mort, voir Bertrand Régis, « Unir l'étude des morts à celle des vivants », *Mort et mémoire*, Marseille, La Thune, 2011, p. 5-18 ; Bertherat Bruno, « La mort de l'historien », *in* Christian Chevandier (dir.), *Travailler ensemble ? Des disciplines aux sciences sociales*, Mont-Saint-Aignan, PURH, 2014, p. 54-61.

2 Par exemple, Lebrun François, *Les hommes et la mort en Anjou au xvii^e^ et xviii^e^ siècle*, Paris, Mouton, 1971 ; Croix Alain, *La Bretagne aux xvi^e^ et xvii^e^ siècles. La vie, la mort, la foi en Bretagne*, Paris, Maloine, 1981 ; Sala Raymond, *Le visage de la mort dans les Pyrénées catalanes*, Paris, Économica, 1991.

3 Vovelle Michel, *Piété baroque et déchristianisation en Provence au xviii^e^ siècle*, Paris, Plon, 1973 ; Chaunu Pierre, *La mort à Paris, xvi^e^, xvii^e^ et xviii^e^ siècles*, Paris, Fayard, 1978.

Cette phase exploratoire a débouché, de façon inhabituellement précoce, sur le temps des synthèses et de la visibilité maximale de l'histoire de la mort, à la fin des années 1970 et au début des années 1980. Sont alors publiées les deux grandes sommes de Philippe Ariès (1977) et de Michel Vovelle (1983)[4] ; proches par leur objectif totalisant et leur ambition de la longue durée, ces deux grands livres diffèrent par leur méthode, leur chronologie, leur écho et, d'une certaine façon, leur sensibilité politique. *L'homme devant la mort* procède d'une enquête à la fois prodigieusement érudite et impressionniste, et interprète l'évolution des attitudes devant la mort dans un sens nostalgique en phase avec les engagements de son auteur : la mort apaisée du Moyen Âge s'est progressivement « ensauvagée » avec la modernité, pour atteindre à la fin du xx^e^ siècle cette dimension « pornographique » dénoncée par Geoffroy Gorer[5]. *La mort et l'Occident…* examine de façon méthodique les fondements démographiques, les discours religieux, les pratiques funéraires, les productions artistiques, etc. au cours des siècles, livrant au final une chronologie dénuée de toute nostalgie, plus complexe et sans doute moins immédiatement lisible. Ces différences d'interprétation ont des conséquences dans les porosités disciplinaires : par son recours à une sorte de rapport primitif à la mort que nous aurions perdu, le livre de Philippe Ariès entre en résonance avec les travaux contemporains de Louis-Vincent Thomas sur la mort traditionnelle en Afrique ; cette proximité fait qu'aujourd'hui encore, sociologues et anthropologues se réfèrent presque exclusivement à lui lorsqu'il s'agit de renvoyer à des travaux d'historiens. En outre, il a été traduit en anglais, ce qui n'est pas le cas de celui de Michel Vovelle, mal connu des chercheurs non francophones, et ramené dans un essai américain récent à son habitus « marxiste[6] ».

La parution de ces deux grandes synthèses à peu d'années de distance semble avoir eu en tout cas pour effet malheureux d'assécher

4 Ariès Philippe, *L'homme devant la mort*, Paris, Seuil, 1977 ; Vovelle Michel, *La mort et l'Occident de 1300 à nos jours*, Paris, Gallimard, 1983.

5 Gorer Geoffroy, *Death, Grief and Mourning in Contemporary Britain*, New York, Doubleday, 1965 ; voir aussi Élias Norbert, *La solitude des mourants*, Paris, Christian Bourgois, 2012 [1987].

6 Laqueur Thomas, *The Work of the Dead. A Cultural History of Mortal Remains*, Princeton, Princeton University Press, 2015, p. 13-14.

pour un temps le champ éditorial[7]. Ce n'est que dans les vingt dernières années, deux générations après celle des pionniers, que cette histoire connaît un regain de faveur auprès des chercheurs et des éditeurs. Ce regain passe toutefois par une réduction des ambitions : il s'agit d'explorer, de vérifier ou de prolonger des pistes suggérées naguère, d'où résulte un certain fractionnement des recherches ; il se caractérise en outre pour beaucoup d'entre elles par une approche fondée sur la matérialité du cadavre, son statut et son traitement[8].

Revenons aux débuts de l'histoire de la mort et rapprochons-nous du politique. Bien que l'histoire des mentalités ait voulu, dans le sillage de l'École des *Annales*, rompre avec l'histoire politique traditionnelle, une histoire politique de la mort s'est développée dans le giron de l'anthropologie historique, inspirée par l'analyse des rituels et des symboliques. Ironiquement, elle s'est focalisée d'abord sur les corps les plus illustres : sur ceux du roi ou du pape, sur le théâtre de leur mort et sur la performativité de leurs funérailles à l'époque médiévale et moderne[9]. Pour s'en tenir à la période que couvre ce dossier, ces recherches sur la mort des puissants se sont

7 On pense, par exemple, à la grande thèse restée inédite de Bertrand Régis, *Les Provençaux et leurs morts. Recherches sur les pratiques funéraires, les lieux de sépultures et le culte du souvenir des morts dans le Sud-Est de la France depuis la fin du xvii^e siècle*, soutenue à Paris en 1994 sous la direction de Michel Vovelle, ou à la non-traduction des travaux des historiens anglo-saxons James Curl, John Mac Manners, Richard Etlin ou Thomas Kselman parus dans les années 1980-1990.

8 On trouvera de nombreuses références au fil des articles qui composent ce dossier. Pour s'en tenir à l'époque contemporaine, à l'espace français, et à l'orée des années 2000 : par exemple, Bertherat Bruno, *La Morgue de Paris au xix^e siècle : les origines de l'Insti- tut médico-légal ou les transformations de la machine*, thèse de doctorat d'histoire sous la direction d'Alain Corbin, Université Paris-1, 2002 ; Cuchet Guillaume, *Le crépuscule du purgatoire*, Paris, Armand Colin, 2005 ; Carol Anne, *Les médecins et la mort*, Paris, Aubier, 2004. Rappelons que la somme produite récemment par Thomas Laqueur parti- cipe de cette approche matérielle et corporelle de la mort : *The Work of the Dead…*, *op. cit.*

9 Paravicini Bagliani Agostino, *Le corps du pape*, Paris, Seuil,1997. Sur le corps du roi, sans remonter aux travaux pionniers d'Ernst Kantorowicz, on peut citer ceux de Gisey Ralph, *Le roi ne meurt jamais. Les obsèques royales dans la France de la Renaissance*, Paris, Flammarion, 1987 (Genève 1960) et de Boureau Alain, *Le simple corps du roi*, Paris, Éditions de Paris, 2000 ; Perez Stanis (dir.), *La mort des rois*, Grenoble, Jérôme Millon, 2006 ; Chroscicki Juliusz A., Hengerer Mark, Sabatier Gérard (dir.), *Les funérailles princières en Europe, xvi^e-xvii^e siècles*, Paris-Versailles, Centre de recherches du château de Versailles-Éditions de la MSH, 2 volumes, 2012 ; Sabatier Gérard, Saule Béatrix (dir.), *Le roi est mort. Louis XIV (1715)*, Paris, Tallandier, 2015 (catalogue de l'exposition tenue au château de Versailles du 27 octobre 2015 au 21 février 2016).

déplacées ensuite vers la Révolution, glissant de la mort des princes et des prélats à celle des grands hommes comme Marat ou Mirabeau[10] ; puis vers l'époque contemporaine, en interrogeant la persistance des rituels monarchiques funéraires au cœur des régimes démocratiques comme l'a fait Avner Ben Amos pour les républiques françaises, et en ouvrant le champ des politiques mémorielles et de leur rôle dans la construction d'une identité et d'une unité nationales[11].

À l'opposé de la célébration des défunts consensuels, les usages polémiques des morts ont aussi fait l'objet de travaux ou d'essais stimulants, qu'il s'agisse des opposants au régime, des vaincus des guerres civiles, des tyrans déchus, des vicissitudes de leurs dépouilles ou des formes de *damnatio memoriae*[12]. Dans le cas de la guerre civile espagnole par exemple, la collaboration des historiens, des archéologues, des anthropologues, voire des acteurs de la société civile a contribué à faire émerger du silence les fosses du franquisme, et à construire une histoire sensible de la guerre des mémoires[13].

---

10 Par exemple, dans le sillage de Michel Vovelle dont ils ont été les étudiants : Guilhaumou Jacques, *La mort de Marat*, Bruxelles, Complexe, 1989 ; De Baecque Antoine, *La gloire et l'effroi. Sept morts sous la Terreur*, Paris, Grasset, 1997.

11 Amos Avner Ben, *Le vif saisit le mort. Funérailles, politique et mémoire en France (1789- 1996)*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2013 ; voir aussi, à l'occasion de la mort de François Mitterrand, le recueil d'études de Julliard Jacques (dir.), *La mort du roi. Essai d'ethno- graphie politique comparée*, Paris, Gallimard, 1999.

12 Sur le xix[e] siècle français, Fureix Emmanuel, *La France des larmes. Deuils politiques à l'âge du romantisme (1814-1840)*, Seyssel, Champ Vallon, 2009. À propos des tyrans déchus, voir l'essai stimulant de Luzzato Sergio, *Le corps du Duce. Essai sur la sortie du fascisme*, Paris, Gallimard, 2014 ; et, pour un panorama contemporain : Garibian Sévane (dir.), *La mort du bourreau. Réflexions interdisciplinaires sur le cadavre des crimi- nels de masse*, Paris, Petra, 2016. Il existe à l'heure actuelle un ensemble de travaux très dynamiques autour de la question des exhumations / réinhumations en contexte de violence de masse, de guerre civile, de génocide ou de transition politique, qui s'ins- crivent dans le sillage de l'étude pionnière de l'anthropologue Katherine Verdery sur les sociétés post-soviétiques (*The Political Lives of Dead Bodies. Reburial and Post-socialist Change*, New York, Columbia University Press, 1999). Voir la revue et la collection d'es- sais *Human Remains and Violence*, éditées par Elisabeth Anstett et Jean-Marc Dreyfus aux Presses de l'Université de Manchester.

13 Sur les fosses du franquisme, voir les travaux de Ferrandiz Francisco, notamment *El pasado bajo tierra : Exhumaciones contemporaneas de la Guerra Civil*, Barcelona, Anthropos, 2014 ; un exemple de fabrication d'un héros par le régime franquiste : Renaudet Isabelle, « Du corps absent à la mise en scène de la figure du martyr. Le cas de José Antonio Primo de Rivera », *Corps*, n° 11, 2013, p. 69-78.

À côté des historiens, les politologues et les sociologues se sont aussi emparés de la question du rôle du pouvoir politique dans l'administration de la mort ou la gestion des morts ordinaires ; dans le prolongement des recherches de Michel Foucault, l'hypothèse d'un « thanatopouvoir » et d'un « gouvernement de la mort » a émergé autour de la peine capitale, ou des pratiques très contemporaines de la gestion collective des dépouilles mortelles (fœtus, mort-nés, cendres) ou de l'euthanasie[14].

Pour autant, la question de la mort au Parlement n'avait été, pour l'instant, que très rarement abordée en tant que telle. Les articles qui composent ce hors-série essaient non seulement de montrer la variété des façons dont on peut concevoir la mort au Parlement, mais aussi de donner en miroir un aperçu des différentes histoires de la mort qui se pratiquent aujourd'hui. Ils se concentrent sur l'époque contemporaine (de la Révolution à nos jours), sur l'Europe et plus particulièrement la France et l'Italie.

Une première piste, la plus littérale, consiste à explorer les moments où les parlements et les élus sont confrontés directement à la mort, voire à leurs morts. Ces moments peuvent prendre la forme de l'émeute, par exemple lors de l'assassinat de Féraud en 1795, ou de l'attentat politique comme celui de Vaillant en 1893 ; la mort s'invite alors dans l'enceinte parlementaire. Ils peuvent aussi résulter d'assassinats perpétrés à l'extérieur à l'instar de Marat et Lepeletier en 1793 et de Mandel en 1944, ou de la mort tragique d'un des leurs pendant leur mandat, tels Poerio en 1867 ou Gambetta en 1882. Les atteintes à la vie et à l'intégrité du corps des élus, qui ébranlent aussi l'institution, sont alors interprétées et suscitent des réponses concrètes et symboliques pour dénoncer la violence politique, restaurer l'immunité, rendre hommage à la mémoire du défunt, voire en initier un culte à travers ses restes.

Une deuxième piste, très différente, propose d'étudier la façon dont parlements et parlementaires débattent et redéfinissent, dans

14 Un travail pionnier : Hintermeyer Pascal, *Politiques de la mort tirées du Concours de l'Institut - Germinal an VIII Vendémiaire an IX*, Paris, Payot, 1981. Voir aussi Taïeb Emmanuel (dir.), « Le Thanatopouvoir. Politiques de la mort », *Quaderni*, nº 62, hiver 2006-2007. La question très politique de la restitution des restes humains extra-euro- péens par les musées a ainsi mobilisé de nombreux experts issus des sciences sociales et humaines, où les historiens sont peu nombreux.

leur travail législatif, des normes sociales autour de la mort. Le travail du droit peut se faire dans des contextes politiques disruptifs, par exemple à propos du crime de lèse-nation pendant la Révolution ou de l'extension du périmètre de la peine de mort à la Libération ; il donne à voir alors la façon dont de grands principes peuvent être redéfinis en fonction des stratégies et des rapports de force du contexte lui-même. La loi peut également s'inscrire dans des évolutions sociales et culturelles plus profondes et plus lentes, l'enjeu étant alors de prendre acte ou au contraire d'encadrer des pratiques émergentes : le culte des morts, qui sacralise le cadavre et le tombeau au xix^e^ siècle, est ainsi au cœur des débats récurrents sur le crime de violation de sépulture et les atteintes aux cadavres ; la diffusion de la crémation à la fin du xx^e^ siècle impose d'encadrer le devenir des cendres, potentiellement plus mobiles que les corps.

Enfin, une troisième piste renvoie à l'utilisation des morts pour désigner les ennemis, asseoir une légitimité politique, créer du consensus ou souder une nation en construction ou meurtrie par la guerre. Les martyrs de la Révolution ont été les premiers à être ainsi instrumentalisés, voire mis en scène par les parlementaires pour justifier leur combat[15]. Ces usages politiques ne sont pas restés cantonnés par la suite aux enceintes parlementaires, ni aux élus victimes. Les morts de la Grande Guerre (et, plus tard, les victimes de la Résistance) ont ainsi été au centre de discussions sur leur commémoration et le sens à donner à leur sacrifice.

Ces trois approches s'enchevêtrent dans les différents articles de recherche et commentaires de sources qui composent ce hors-série. Les parlements sont, à l'instar d'autres institutions, d'excellentes caisses de résonance des sensibilités face à la mort, en même temps que des producteurs de normes incontournables pour la communauté historienne.

---

15 Voir par exemple de Baecque Antoine, *Le corps de l'histoire. Métaphore et politique (1770-1800)*, Paris, Calmann-Lévy, 1993, notamment « L'offrande des martyrs : le corps meurtri de la Révolution », p. 343-374.